



## Les Sagittaires – Section Tir à l'arc

### Fiche inscription 2018 – 2019

Nom : .....

Prénom : .....

Cours : .....

POUSSIN  JEUNE  ADULTE

Gaucher  Droitier (uniquement en cas de location arc)

### Archer

Genre  Masculin  Féminin

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_

### Contact en cas d'urgence

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

### Calcul du coût d'inscription : entourez les montants correspondants

CATEGORIES & COÛTS	Adhésion seule	Adhésion + Pack location*		Achat 6 flèches	T-shirt Enfant**	T-shirt Ado - Adulte**	TOTAL
Poussin (après 01.01.2008)	123 €	183 €	+	25 €	12	/	
Jeunes (01.01.1998-31.12.2007)	133 €	193 €	+	25 €	12	25	
Adultes	175 €	235 €	+	25 €	/	25	

- \*Chèque de caution en cas de location : 120 €
- \*\*T-shirt 12€ : coton du 7 au 14 ans//T-shirt 25€ : tissu respirant du xs au xxxl

Total après déduction applicable sur le coût d'inscription : \_\_\_\_\_ €

- Chéquier jeune réduction de 15 € (à fournir lors de l'inscription)
- Pass'Région réduction de 30 € (à fournir lors de l'inscription)
- Deuxième carte Amicale Laïque 8 € (apporter la carte AL lors de l'inscription)
- Réduction de 23 € sur la seconde inscription famille, incluant la seconde carte de AL

1 Chèque : Septembre: \_\_\_\_\_ €

3 Chèques : Septembre: \_\_\_\_\_ €/Janvier : \_\_\_\_\_ €/Avril : \_\_\_\_\_ €

**IMPORTANT** : L'achat de flèches ou de t-shirts font l'objet d'un règlement indépendant de celui de l'inscription.  
Les chèques seront établis à l'ordre suivant : AL-Tir à l'arc

## FICHE DES AUTORISATIONS (à compléter et signer)

### 1/DROIT À L'IMAGE

Vous trouverez sur le site WEB du club (<http://www.sagittaires38.fr>) toutes les informations concernant le club y compris un album photo.

Je soussigné(e) ..... autorise le Club à publier dans son site Internet des photographies me représentant, ou représentant mon enfant, photographies prises lors de manifestations officielles diverses.

Date .....Signature :  
(pour les mineurs, celle des parents)

### 2/AUTORISATION D'INTERVENTION MÉDICALE OU CHIRURGICALE D'URGENCE

Le code de la santé publique (article 1111-4 et 1111-6) précise qu'aucun acte médical ne peut avoir lieu sans le consentement de la personne (ou du responsable légal).

**Si mineur :** Je soussigné(e) : ..... (mère, père, tuteur) autorise l'intervention médicale ou chirurgicale d'urgence pour mon enfant.

**Si majeur :** Je soussigné(e) : ..... autorise l'intervention médicale ou chirurgicale d'urgence.

### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Allergie, handicap .....  
Particularités nécessitant une attention particulière .....  
.....

Date ..... Signature :

### 3/RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Article 4.** Le Club étant constitué de bénévoles, la participation active de tous les adhérents à la vie du club est vivement souhaitée.

**Article 7.5.** Les parents doivent s'assurer que le moniteur est présent sur le pas de tir avant de laisser leur(s) enfant(s) mineur(s) au début des séances d'entraînement...

En cas d'absence du moniteur ou d'un bénévole responsable, il n'y aura pas d'entraînement. Toute absence d'un archer sur le pas de tir pendant une séance lui étant réservée ne saurait engager la responsabilité du Club.

**Article 9.** Les calendriers des différentes compétitions FFTA sont portés à la connaissance des archers par voie d'affichage.

**Article 9.2.** Tous les archers se rendent sur les lieux de compétition par leurs propres moyens. Afin de minimiser les frais de transport, il est vivement conseillé de pratiquer le covoiturage.

Je m'engage à respecter (ou faire respecter à mon enfant) les clauses du règlement du Club joint à la présente.

Date : .....Signatures :  
Pour les mineurs, **signature des parents et de l'enfant.**